

LA PROPOSITION DE LOI "SÉCURITÉ GLOBALE" NE VOUS INTÉRESSE PAS ?



POURTANT ELLE S'INTÉRESSERA À VOUS

La proposition de loi dite de "sécurité globale" est un étage de plus dans l'édifice sécuritaire construit par les gouvernements successifs. Elle suit l'empilement des lois "anti-terroristes" et anti-manifestants, de dispositions d'état d'urgence entrant dans le droit commun et de logiques de plus en plus répressives et autoritaires.

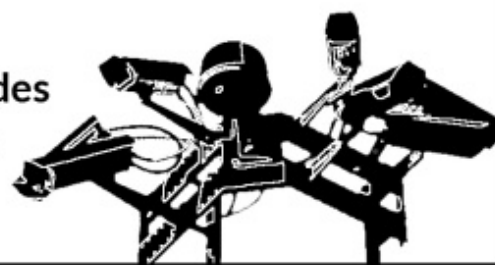
L'actuelle majorité laisse même la police et le secteur de la sécurité écrire une loi pour eux-mêmes : M. Fauvergue, le rapporteur du texte, est un ancien patron du RAID et dirige une entreprise de formation et conseil... En sécurité !

⚠ **Voté à l'Assemblée Nationale en novembre dernier, le texte sera examiné au Sénat dans le courant du mois de mars. Il porte un grave changement de modèle de société. Voici ce qu'il contient :**

- **L'intensification de la vidéo-surveillance, de l'usage de drones, l'ouverture à la reconnaissance faciale et à l'automatisation du traitement des images. Avec l'explosion du volume de données, c'est la promotion d'un nouveau marché.**

- **La généralisation des caméras-piéton, la transmission des images en temps réel, l'extension de leur accès tant aux policiers qu'aux opérateurs privés, leur offrant ainsi la surveillance de l'espace public.**

- **Des transferts de compétences régaliennes à des sociétés privées. La sécurité de la population devient un enjeu commercial et un marché comme un autre.**





- Ce texte prévoit aussi l'extension des missions des polices municipales avec une transmission de pouvoirs de police judiciaire.
- L'autorisation sera donnée à tous les policiers de porter leurs armes hors de leurs heures de service et dans tous les lieux accueillant du public. Cette disposition est dénoncée par les professionnels du spectacle comme étant très dangereuse.

● Dans une logique de communication et de guerre de l'image, les prises de vues d'interventions des forces de l'ordre par le public et la presse, seront limitées pour donner à la police un monopole de fait. De nombreux exemples récents montrent pourtant que les images sont indispensables pour prouver les violences policières.

⚠ Cette proposition de loi dite de "sécurité globale" est le socle d'un vrai projet politique d'organisation d'une société de surveillance généralisée. Et plus grave, elle est renforcée de plusieurs autres textes :

- Le nouveau schéma national de maintien de l'ordre (SNMO), qui valide une approche conflictuelle de gestion des foules et manifestations et entérine des pratiques ayant fait des milliers de blessés.

- Les décrets d'extension des fichiers PASP, GIPASP et EASP, qui incluront des informations sur nos convictions politiques, religieuses et syndicales, nos entourages et habitudes de vie, nos activités sur les réseaux sociaux et même des données de santé.

- Le projet de loi sur "le séparatisme", qui restreint quasiment tous les droits et libertés publiques, tant de conscience que de réunion et d'association, des cultes, de la presse ou encore d'enseignement.

Nous basculons progressivement vers un État policier. L'ONU et le Conseil de l'Europe, la Défenseure des Droits, la CNCDH et toutes les organisations de défense des droits humains s'en émeuvent. Nous devrions nous en préoccuper !

Collectif NON à la loi sécurité globale
<https://www.facebook.com/pplsecuriteglobale>

EN SAVOIR PLUS

Sécurité globale, de quel droit ?

Un film de Karine Parrot et Stéphane Elmadjian

Sept juristes décryptent la loi et le projet politique qu'elle recèle.

